

**EOLIEN À LA ROUZIÈRE  
LA BOUËXIÈRE, ILLE-ET-VILAINE**

-

**SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DU  
2 JUIN 2016**

**DU GROUPE DE TRAVAIL DE CONCERTATION**

<http://LaRouziere.Eolien.bzh>



**P&T TECHNOLOGIE** SAS  
groupe energiequelle

Document rédigé le 8 juin 2016, par Quelia, concertant mandaté par P&T Technologie

## ÉOLIEN à LA ROUZIÈRE

Synthèse - Groupe de travail de concertation

Réunion du 2 juin 2016

### › Introduction

Cette réunion du groupe de travail a été planifiée début mai et organisée suite à la réunion du 22 février 2016, pour étudier plusieurs sujets dont les aspects économiques pour le territoire et le contexte énergétique, l'environnement et la forêt (faune et flore, arbres). Le paysage (protocoles d'études et perspectives) et les riverains (santé, questions acoustiques, valeur de l'immobilier) devaient faire l'objet également de réunions de travail. Toutefois, la récente décision du Conseil municipal de La Bouëxière bouscule l'actualité.

### › Le Maire et des élus de La Bouëxière

M. le Maire explique que les élus de la majorité ont indiqué vouloir se faire, par eux-mêmes, en dehors du groupe de travail, une idée sur la réalité des nuisances d'un parc éolien. Ils ont organisé des visites de sites, et ont conclu qu'ils ne souhaitent pas poursuivre le projet et que le Conseil municipal se positionnerait. Il précise que plusieurs arguments ont conduit à émettre un avis défavorable à l'éolien à La Bouëxière :

- un possible impact environnemental sur la forêt de La Rouzière (cf. surfaces déboisées du parc visité à Soulvache)
- des impacts sonores très variables, différents selon les cas en particulier à La Gacilly ou à Mohon
- peu d'emploi local issu de l'éolien, des recettes fiscales plutôt favorables à l'intercommunalité.
- l'harmonie de la vie dans la commune entre habitants.

Les élus questionnent la capacité d'évaluer les risques sonores par exemple par des études, s'inquiètent d'une détérioration du bien vivre ensemble sur la question de l'éolien.

Les élus et le Maire expliquent que la décision d'arrêter le projet éolien par le Conseil municipal est prise, unanime, irrévocable et souveraine, et qu'ils attendent que les porteurs du projet l'acceptent.

Les élus souhaitent aux porteurs du projet qu'ils trouvent d'autres solutions sur d'autres territoires.

### › Les porteurs du projet

Les porteurs du projet ont souhaité que le maire explique la situation au groupe de travail et de concertation et désapprouvent le procédé de décision en demandant comment ont été choisis les parcs éoliens visités, pourquoi aucun parc développé par P&T Technologie n'en fait partie, sachant qu'ils ont développé des parcs dont les riverains sont aujourd'hui fiers.

Ils indiquent que la configuration du site de La Rouzière laisse supposer plus d'un kilomètre de distance entre éoliennes et habitations, et confirment être en mesure de réaliser des études ou d'apporter des réponses par rapport aux questions posées dans le cadre du groupe de travail et de concertation.

Les porteurs du projet regrettent ce choix a priori « *pour nos enfants et pour nous tous, consommateurs* » et indiquent qu'ils communiqueront leur décision aux élus.

## ÉOLIEN à LA ROUZIÈRE

Synthèse - Groupe de travail de concertation

Réunion du 2 juin 2016

### » **Débat et interventions**

M. Petitjean, Directeur régional de l'ADEME, présente en quelques phrases son inquiétude car il constate qu'en Bretagne il y a des réticences à l'éolien, au solaire photovoltaïque, à la méthanisation, aux lignes électriques, et équipements énergétiques pourtant fondamentaux pour la « *survie* » de la Bretagne. Pour lui, sans effort collectif, on ne parviendra pas à résoudre la question énergétique en Bretagne. Les élus, les particuliers, les entreprises doivent contribuer à une logique globale qui va forcément reposer sur l'éolien terrestre avant 2030-2040.

Une élue d'une commune voisine considère que le débat sur la transition énergétique devrait être déconnecté des questions spécifiques à un projet qui est de nature à cristalliser des positions.

Une participante explique que sans être contre l'éolien, la question à La Rouzière est celle de la forêt, classée, dans le contexte du boisement assez faible de la Bretagne.

Un autre élu local indique prendre acte de la décision et constate que ce genre de démarche pose un problème de gouvernance puisque, malgré la volonté de dialogue des uns et des autres, le processus peut être remis en question à tout moment par une décision extérieure au groupe de concertation.

Des riverains expliquent respecter la décision du Conseil municipal avec une déception car, pour une fois, des porteurs de projets semblent prêts à écouter alors qu'habituellement on passe en force partout. Il y avait donc là une occasion de vérifier si le projet pouvait être acceptable ou pas. La décision arrive trop tôt selon certains, mêmes s'ils insistent sur les questions fondamentales à résoudre concernant les riverains.

L'animateur de la réunion, en tant que concertant, fait remarquer que le dispositif de concertation mis en place avec le groupe de travail a justement vocation à évoquer tous les sujets abordés et questionne les élus sur leur choix. Il rappelle qu'il y avait auparavant une volonté forte d'échanger de manière rationnelle sur toutes les questions posées dans un groupe de travail de concertation large, ouvert et inclusif. Il regrette qu'aujourd'hui qu'un autre moyen de décision ait été soudainement utilisé.

### » **Participants et intervenants**

ADEME, Gilles PETITJEAN, Directeur régional Bretagne

Chateaubourg, Eliane MENAGER, Conseillère municipale

La Bouëxière : Jurgen BUSER, Conseiller municipal, Patrick LAHAYE, Maire-adjoint, Gilbert LE ROUSSEAU, Maire Adjoint, Stéphane PIQUET, Maire

Liffré – Claire BRIDEL, Conseillère municipale déléguée à la transition énergétique

Servon-sur-Vilaine, Melaine MORIN, Maire-adjoint

Environnement et Paysage en Pays de Liffré (EPPL), Pierre-Yves GUILLAUDEUX, Président, Brigitte GUYOT

La Bouëxière Environnement (LBE), Mickaël MONVOISIN

Riverains : Didier JEUNOT, (La Bouëxière), Germaine LEBON, Riveraine (La Bouëxière), Bruno THYS-HELBERT, Riverain (La Bouëxière), Alain TROUSSIER (La Bouëxière)

P&T Technologie – Anne COUËTIL, Chargée de projets éoliens

Triballat Noyal - Jean-Marc LEVEQUE, Développement Durable

Constant DELATTE, Concertant de Quelia, mandaté par P&T Technologie, était en charge de l'animation de la réunion.